



# TRAVAUX RUE SAINT-JACQUES

## Quoi ?

⚠ Travaux de marquage

## Où ?

Rue Saint-Jacques, entre le n° 151 et le n° 307 de la rue

## Quand ?

Du 13 mai au 5 juillet 2024

## Comment ?

- ⚠ Les travaux se dérouleront en huit phases
- ⚠ La circulation des véhicules motorisés, à l'exception des véhicules de secours, est notamment interdite dans chaque zone neutralisée.

Pendant toute la durée des travaux :

- ⚠ Des cheminements piétons sont maintenus sur les trottoirs.

## Les impacts

Le chantier au jour le jour :

### Entre la rue Soufflot et la rue Malebranche :

- ⚠ Stationnement neutralisé du 21 au 31 mai et libéré en fonction de l'avancement.
- ⚠ Rue barrée en journée pour réalisation du marquage du 27 au 31 mai.

### Entre la rue Malebranche et la rue Gay-Lussac :

- ⚠ Stationnement neutralisé du 21 mai au 12 juin et libéré en fonction de l'avancement.
- ⚠ Rue barrée de nuit pour réalisation du marquage du 29 mai au 12 juin.

### Entre la rue Gay-Lussac et la rue de l'Abbé de l'Épée :

- ⚠ Stationnement neutralisé du 21 mai au 14 juin et libéré en fonction de l'avancement.
- ⚠ Rue barrée en journée pour réalisation du marquage du 10 au 14 juin.

### **Entre la rue de l'Abbé de l'Épée et la rue des Ursulines :**

- ⚠ Stationnement neutralisé du 21 mai au 21 juin et libéré en fonction de l'avancement.
- ⚠ Rue barrée en journée pour réalisation du marquage du 12 au 21 juin.

### **Entre la rue des Ursulines et la rue des Feuillantines :**

- ⚠ Stationnement neutralisé du 21 mai au 28 juin et libéré en fonction de l'avancement.
- ⚠ Rue barrée en journée pour réalisation du marquage du 19 au 28 juin.

### **Entre la rue des Feuillantines et la rue du Val de Grâce :**

- ⚠ Stationnement neutralisé du 21 mai au 5 juillet et libéré en fonction de l'avancement.
- ⚠ Rue barrée en journée pour réalisation du marquage du 24 juin au 5 juillet.

### **Entre la rue du Val de Grâce et la rue Fustel de Coulanges :**

- ⚠ Rue barrée de nuit pour réalisation du marquage du 13 au 24 mai.

### **Entre la rue Fustel de Coulanges et le boulevard de Port-Royal :**

- ⚠ Stationnement neutralisé du 21 mai au 12 juin et libéré en fonction de l'avancement.
- ⚠ Rue barrée de nuit pour réalisation du marquage du 29 mai au 12 juin.
- ⚠ De nuit, inversion du sens de la rue Fustel de Coulanges.

## **Contacts**

### **RÉALISATION**

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
MISSION VÉLO

### **MAITRE D'ŒUVRE**

SETEC / SOLCY / ATELIER NOUS

### **ENTREPRISE**

FAYOLLE

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos  
sur [paris.fr/chantiers](https://paris.fr/chantiers)  
et au 3975\***

\*COÛT D'UN APPEL LOCAL



**PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**